

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
129, avenue du Sablard
87000 Limoges

FIDECO AUDIT
10 rue Léon Sazerat
87000 LIMOGES

POLARIS FORMATION

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

POLARIS FORMATION
5 Rue De La Cite
87000 LIMOGES

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association POLARIS FORMATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 complété du règlement ANC n°2023-03 exposées dans le point 2.2.2 de la partie « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

122

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

PEK

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 4 juin 2026
Les Commissaires aux comptes

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Gilles NOYER - Associé

FIDECO AUDIT

Paul-Etienne COLIN

CONSO POLARIS FORMATION

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	84 765	84 765		4 363
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	84 765	84 765		4 363
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	465 311		465 311	465 311
	Constructions	5 230 283	2 291 826	2 938 457	3 138 390
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 816 931	1 517 343	299 588	318 663
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				405
	TOTAL	7 512 526	3 809 169	3 703 357	3 922 770
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	8 820		8 820	8 820
	Prêts	164 767		164 767	157 913
	Autres immobilisations financières	8 041		8 041	8 041
	TOTAL	181 629		181 629	174 775
Total (II)		7 778 921	3 893 934	3 884 986	4 101 908
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽²⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	804 065	230 599	573 465	778 649
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 313 311		1 313 311	1 065 731
	Charges constatées d'avance	45 859		45 859	60 271
	TOTAL	2 163 235	230 599	1 932 636	1 904 652
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 698 848		2 698 848	2 596 533
Total (III)		4 862 084	230 599	4 631 484	4 501 185
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		12 641 005	4 124 534	8 516 471	8 603 094
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				



Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	3 954 837	3 954 837
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	658 033	601 843
	Réserves pour projet de l'entité	593 897	593 897
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		51 877	56 189
Situation nette (sous-total)		5 258 645	5 206 768
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		137 347	163 564
Provisions réglementées			
Total (I)		5 395 993	5 370 332
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques	444 968	460 718
	Provisions pour charges		
Total (III)		444 968	460 718
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 200 689	1 292 041
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	544	
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 336	299 771
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	704 355	699 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 555	2 555
	Autres dettes	62 537	41 765
	Produits constatés d'avance	456 489	436 314
Total (IV)		2 675 508	2 772 043
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		8 516 471	8 603 094
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Édité à partir de Loop V5.17.0



		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	270	200
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	2 039 830	2 243 107
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 197 159	3 043 609
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	136 306	171 542
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	4 411	314
Total des produits d'exploitation (I)		5 377 977	5 458 773
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 172 154	1 084 666
	Aides financières		11 545
	Impôts, taxes et versements assimilés	93 950	106 035
	Salaires	2 592 912	2 704 379
	Cotisations sociales	1 041 642	1 128 141
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	271 458	303 737
	Dotations aux provisions	147 172	137 954
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	23 681	4 272
Total des charges d'exploitation (II)		5 342 972	5 480 731
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		35 005	-21 957
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	41 603	49 593
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		41 603	49 593
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	16 724	17 522
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		16 724	17 522
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		24 878	32 070
3. RESULTAT COURANT avant impôts (II - II + III - IV)		59 884	10 112

CONSO POLARIS FORMATION

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		57 498
Charges exceptionnelles (VI) Total		100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		57 397
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII) 8 007		11 320
Total des produits (I + III + V)	5 419 581	5 565 864
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 367 704	5 509 674
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51 877	56 189
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



1 Informations concernant l'association

1.1 Objet social et moyens mis en œuvre

L'association a pour but principal d'organiser et de développer des formations à destination des jeunes, des professionnels et des établissements et services du secteur de l'intervention sociale et sanitaire. Son action est guidée par une volonté de former des professionnels ouverts, impliqués, en capacité d'analyser les évolutions des besoins de la population et de la société; de s'y adapter, et d'être force de proposition au sein des institutions qui les emploient.

Pour réaliser ses buts, l'association affirme sa volonté de :

- Organiser et dispenser des formations et des actions d'accompagnement à la qualification répondant :
 - o Aux besoins des apprenants et de leurs parcours professionnels (formation certifiante initiale et continue, perfectionnement, alternance, VAE...),
 - o Aux attentes des territoires et des institutions du secteur de l'économie sociale et solidaire,
- Favoriser l'accès à la promotion sociale et professionnelle des salariés du secteur social, médico-social, de la santé et de l'animation,
- Être porteur, en lien avec les professionnels de ces secteurs, d'un travail de recherche, de réflexion, d'innovation et d'adaptation, prenant en compte la complexité des problématiques rencontrées dans le champ social, médico-social et de la santé,
- Se mobiliser pour participer au traitement des questions de société en développant des études et des recherches en travail social,
- Promouvoir les partenariats et la coopération entre les acteurs de la formation et les professionnels du secteur,
- Participer à la veille sociale et à l'élaboration des politiques sociales.



2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Événements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve du changement de méthode mentionné ci-dessous, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 (Plan comptable général), ainsi que le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2018-06. Ces textes entraînent notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges, la simplification du plan de comptes et des modèles d'états financiers.

Les impacts majeurs sur l'exercice sont les suivants :

- Comptabilisation des remboursements relatifs au personnel en moins de la masse salariale à hauteur de 85 k€ (antérieurement en transferts de charges)
- Comptabilisation des quotes-parts de subventions inscrites au résultat en concours publics et subventions à hauteur de 42 k€ (antérieurement en produits exceptionnels)



3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	84 765,46 €			84 765,46 €
Immobilisations corporelles	7 466 044,69 €	48 087,05 €	1 605,00 €	7 512 526,74 €
Immobilisations financières	174 775,33 €	11 560,00 €	4 706,00 €	181 629,33 €
TOTAL	7 725 585,48 €	59 647,05 €	6 311,00 €	7 778 921,53 €

3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	80 402,13 €	4 363,33 €		84 765,46 €
Immobilisations corporelles	3 543 274,41 €	267 094,75 €	1 200,00 €	3 809 169,16 €
Immobilisations financières	- €			
TOTAL	3 623 676,54 €	271 458,08 €	1 200,00 €	3 893 934,62 €

3.1.2.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- Agencement et installation : 9 939 €
- Matériel de transport : - €
- Matériel : 5 638 €
- Matériel de bureau et mobilier : 32 510 €



Les principales sorties sont les suivantes :

- Matériel et mobilier : 1 200 €

3.1.2.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 45 ans
Installations techniques,	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

3.1.3 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	8 820,00 €
Prêts	164 767,63 €
Dépôts et cautionnements	8 041,60 €



3.1.4 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	164 768 €	4 910 €	159 858 €
Autres	16 862 €		16 862 €
Créances de l'actif circulant	804 065 €	804 065 €	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	1 313 312 €	1 313 312 €	
Charges constatées d'avance	45 859 €	45 859 €	
TOTAL	2 344 865 €	2 168 146 €	176 720 €
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	11 560 €		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 506 €		

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

3.1.5 Tableau des dépréciations d'actifs

	Dépréciations début exercice	Dotations	Reprises	Dépréciations fin d'exercice
Immobilisations				
Stocks				
Créances	203 984.35	84 485.51	57 870.49	230 599.37

3.1.6 Produits à recevoir

- Produits formations : 105 396 €
- Concours publics et subventions : 1 189 437 €
- Remboursement formations : 8 247 €
- IJSS : 4 4584 €



3.1.7 Charges constatées d'avance

- Locations : 3 632
- Maintenance : 24 841
- Assurances : 4 051
- Abonnements : 2 922
- Prestations : 5 000
- Autres : 5 411



3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				- €
Fonds propres statutaires				- €
Fonds propres complémentaires	3 954 837,27 €			3 954 837,27 €
Fonds associatifs sans droit de reprise				- €
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Apports				
Legs et donations				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation				- €
Réserves				- €
Réserves statutaires ou contractuelles				- €
Réserves pour projet de l'entité	601 843,86 €	56 189,85 €		658 033,71 €
Réserves				- €
Autres	593 897,15 €			593 897,15 €
Report à nouveau				- €
dont résultat des activités sous gestion contrôlée				- €



3.2.2 Subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	349 392.26 €	15 568.71	34 807.96	330 153.01
Quotes-parts virées au résultat	-185 827.48 €	-41 785.65	-34 807.96	-192 805.17
Montant net en fonds propres	163 564.78 €			137 347.84

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour retraite	372 718,12 €	40 687,23 €	33 649,83 €	379 755,52 €
Provision pour gros entretiens	88 000,00 €	22 000,00 €	44 786,54 €	65 213,46 €
TOTAL	460 718,12 €	62 687,23 €	78 436,37 €	444 968,98 €

Une provision pour gros entretiens de 65 K€ est comptabilisée au passif. Elle correspond au plan pluriannuel d'investissements sur les bâtiments de la Cité, objet d'une dotation de 22 K€ par an depuis l'exercice 2021. Une utilisation de 45 k€ a été constatée.



3.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total ⁽¹⁾
I. D. R.	379 755,52		379 755,52
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

— Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 3,55%
- Taux d'évolution des salaires : 1%
- Taux de turnover faible

3.2.5 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

3.2.5.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
	(2)	A	(7894) B	C	D=A-B+C
Ressources					
Fonds dédiés	-	-	-		-
	-	-	-	-	-



3.2.5.2 Dons manuels, legs et donations affectées

NEANT

3.2.6 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	1 200 689	134 116	531 073	535 500
Emprunts et dettes financières divers (2)	545	545		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 337	248 337		
Dettes fiscales et sociales	704 356	704 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 555	2 555		
Autres dettes	62 537	62 537		
Produits constatés d'avance	456 490	456 490		
TOTAL	2 675 509	1 608 936	531 073	535 500
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 983			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

3.2.7 Produits constatés d'avance

- Produits formations et demi-pensions : 299 881 €
- Subventions et concours publics : 156 608 €



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service)	2 039 830 €
Subventions et concours publics	3 197 159 €
Cotisations	270 €
Reprises s/provisions et transferts de charges	136 307 €
Reprises sur fonds dédiés	- €
Autres produits d'exploitation	4 411 €
Total	5 377 977 €

Les subventions et concours publics proviennent du Conseil Régional et de l'Etat (forfait d'externat du lycée professionnel).

4.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	36,99	
Non cadres	24,77	-
Vacataires	5,15	
TOTAL	66,91	-

4.3 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
NEANT		
TOTAL		-



5 Autres informations

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	8 999	8 999
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	8 999	8 999

